



T. 02 38 98 98 31
contactecoleart@amilly45.fr
Ecole d'art, Mairie d'Amilly
3 rue de la Mairie - CS 80909
45125 Amilly Cedex

Inscription 2026/2027 Enfant



Le nombre d'enfants par cours étant limité à 12, nous essaierons au maximum de respecter votre choix dans la limite des places disponibles. Toutes les inscriptions seront prises en compte avec l'établissement d'une liste d'attente.

Toute inscription vaut engagement de fréquenter avec assiduité l'activité pendant l'année scolaire complète. Le paiement s'effectue par trimestre et l'inscription peut se faire en cours d'année. Cependant l'inscription engage les familles pour l'ensemble de l'année scolaire à la date d'inscription. À ce titre, les frais d'inscription, d'adhésion restent dus en totalité, y compris en cas d'arrêt en cours d'année pour quelque motif que ce soit (à l'exception du décès). Cf règlement intérieur.

ELÈVE INSCRIT :

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Nom du(des) responsable(s) légal(aux) :

Adresse du foyer fiscal :

Courriel famille :

Téléphone portable (mère) : Téléphone portable (père) :

Nom du bénéficiaire des allocations familiales :

N° Allocataire :

Profession du responsable légal :

Nom et adresse de l'employeur ou organisme de retraite :

☐ inscription

☐ réinscription

La tarification de l'activité se fait sur la base de l'adresse du foyer fiscal

AU COURS SUIVANT :

☐ Mardi (10-12 ans) de 17h30 à 19h30

☐ Mercredi (7-9 ans) de 13h30 à 15h30

☐ Mercredi (13-14 ans) de 17h30 à 19h30

☐ Samedi (7-9 ans) de 10h à 12h

☐ Samedi (13-14 ans) de 15h30 à 17h30

☐ Mercredi (5-6 ans) de 10h à 12h

☐ Mercredi (10-12 ans) de 15h30 à 17h30

☐ Samedi (10-12 ans) de 13h30 à 15h30

☐ Samedi (15-18 ans) de 17h30 à 19h30

☐ j'autorise

☐ je n'autorise pas

la publication de l'image de mon enfant dans les cadres suivants : presse locale, presse régionale, bulletin municipal ou toutes autres publications de la ville d'Amilly, site internet de la ville d'Amilly, site internet des Tanneries, centre d'art contemporain et de l'Ecole d'art, réseaux sociaux (compte instagram de l'Ecole d'art et des Tanneries, page Facebook des Tanneries), documents imprimés (affiches, flyers, plaquette de présentation de l'Ecole).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie d'Amilly, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion de l'école d'art. La base légale de ce traitement est l'exécution contractuelle. Vos données sont conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, sont destinées au service administratif de l'Ecole d'art et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant l'administration de l'Ecole d'art au 02 38 85 28 50 ou par mail : contactecoleart@amilly45.fr. Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse : <https://www.cnil.fr/plaintes>.

Certifie exact les renseignements donnés ci-dessus et nous nous engageons à transmettre tous changements à l'Ecole dans les meilleurs délais. Toute fausse déclaration entraînerait poursuites légales d'usage en pareil cas.

Lu et approuvé, à le

Signature